



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

## **Synthèse de la contribution régionale de l'Unep**

Les périodes de confinement successifs des derniers mois ont **mis en lumière le besoin des Français d'avoir accès à davantage de nature dans leur vie quotidienne**. Cette envie est encore plus prégnante chez les citoyens qui vivent dans un cadre urbain. Les espaces verts ont été une échappatoire pour beaucoup lors de cette période de crise sanitaire et de restriction des déplacements. **Le développement des activités de jardinage, l'accélération des déménagements des citadins à la campagne ou dans les zones périurbaines témoignent de cette aspiration croissante.**

Au-delà de répondre à une demande sociale, **la végétalisation des territoires est source de nombreux bienfaits écologiques et sociétaux** (réduction des particules fines et amélioration de la qualité de l'air, lutte contre les îlots de chaleur, réduction du stress), et permet de lutter efficacement contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. **Il est donc urgent de végétaliser les territoires à l'échelle régionale**. Pour cela, la région est un acteur central pour mettre en place des politiques publiques de végétalisation, et **pourra compter sur l'expertise des entreprises du paysage pour l'accompagner dans le verdissement des territoires**. Secteur dynamique, vertueux et non délocalisable ces entreprises emploient près de 100 000 personnes dédiées à la création, à l'entretien et à l'aménagement de parcs et jardins.

Première organisation représentative du secteur, l'Unep expose dans la contribution ci-jointe, des propositions concrètes pour accompagner les régions dans la mise en œuvre d'une réelle dynamique de végétalisation de leurs territoires :

La fédération professionnelle propose de **développer une meilleure diffusion des aides et fonds européens à destination des régions** afin de lever les freins au manque de moyens des régions dans le développement de leurs politiques de végétalisation.

L'Unep propose également de développer les espaces végétalisés dans les villes, en **impulsant une dynamique de végétalisation des espaces urbains très minéralisés** comme les entrées de ville, de **développer la végétalisation du bâti public**, et de **favoriser la reconversion des friches en espaces verts**.

Pour accroître la place de la nature dans les territoires, l'Unep propose également de **renforcer les documents-cadres sur lesquels s'appuient les collectivités pour assurer une cohérence entre les territoires en matière écologique**, et de renforcer le volet qui relie la santé à l'environnement à l'échelle régionale.

Enfin, l'Unep propose de **renforcer l'engagement régional pour la biodiversité** en élargissant la participation de toutes les régions françaises au programme TEN (contre 12 régions participantes actuellement), et en incitant les lycées à s'engager dans la végétalisation par la création de labels.